



CAP ÉBÉNISTERIE

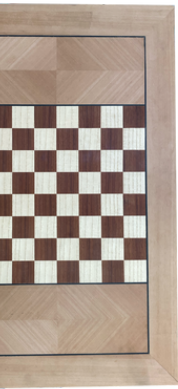


L'ébéniste réalise partiellement ou intégralement un meuble (traçage des éléments bois, usinage et assemblage). Il·elle met en place les éléments de décors (placage et frisage) et il·elle assure la finition manuelle ou mécanique du produit (ponçage, mise en teinte, vernissage...).

Toutes les étapes de la création d'un meuble sont abordées, du croquis préparatoire à la finition.

Ce métier très dense nécessite une assez bonne condition physique, même si des aménagements sont possibles, une bonne projection dans l'espace, un goût prononcé pour le décor et les matériaux. Nous vous aiderons à développer votre sensibilité artistique ainsi que votre intérêt pour l'histoire et le patrimoine. Dans ce métier, le travail s'effectue aussi bien en atelier qu'en chantier. Rigueur, précision et bonne gestion du temps sont des atouts essentiels. Vous serez également amené·e à collaborer avec de nombreux autres corps de métier.

Déroulement de la formation



La formation dure 3 ans pour les apprenti·e·s n'ayant aucun diplôme en entrant en formation, elle dure 2 ans si un diplôme au moins équivalent (niveau 3) est obtenu avant la rentrée à La Bonne Graine (CAP, BEP, BAC ou supérieur).

Les cours se déroulent de septembre à juin, à raison d'une semaine au CFA suivie de 2 semaines en entreprise. À La Bonne Graine, l'emploi du temps compte 5 journées de cours de 7 heures chacune, de 8h30 à 12h puis de 13h à 16h30. La seule sortie autorisée en cours de journée est celle de la pause de midi.

Attention, La Bonne Graine est un externat et la pause du midi se fait en dehors de l'établissement, nous ne disposons pas de cantine et aucune salle n'est disponible durant la pause déjeuner.

Le CAP d'ébéniste est un diplôme d'état, répondant aux conditions du référentiel de l'Éducation Nationale, qui en est l'organisme certificateur. Vous vous présentez à l'issue de la formation à un examen ponctuel. Le diplôme répond au code RNCP37538, enregistré auprès de France Compétence depuis le 27/04/2023. La Bonne Graine s'occupe de votre inscription à l'examen durant votre dernière année de formation.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances théoriques et les gestes pratiques nécessaires à la fabrication de mobilier et d'agencement. Les connaissances en technologie, dessin technique et réalisation d'ouvrages permettent de maîtriser les assemblages et les conceptions de pièces de bois ainsi que la réalisation de décors plaqués (frisage). Les cours d'histoire des styles et de dessin d'art apportent la culture nécessaire à la compréhension du contexte artisanal et à la production de rendu de projets.

Le programme de formation s'articule autour de ces objectifs et a pour but de vous préparer à l'examen du CAP Ébéniste.



Programme

Enseignement professionnel

Fabrication et installation de mobilier
Analyse d'ouvrage
Préparation de la fabrication

Enseignement artistique

Arts appliqués et réalisation graphique
Culture artistique et analyse formelle et stylistique

Enseignement général*

Français
Mathématiques - Sciences
Histoire-Géographie
Anglais

*Uniquement pour la formation en 3 ans. Avoir obtenu un diplôme supérieur ou équivalent au CAP (niveau 3) avant la rentrée dispense de ces enseignements.

Le programme détaillé matière par matière est disponible sur notre site www.labonnegraine.org

Pendant la formation

Durant toute la formation les journées à l'école sont partagées entre cours théoriques et pratiques, avec des travaux notés aussi bien à l'atelier qu'à l'aide de contrôles de connaissances.

Des devoirs à la maison seront à effectuer durant la formation.

Accès à la formation

Pré-requis

Aucun diplôme ni aucune compétence particulière ne sont demandés. Vos diplômes éventuels détermineront si vous êtes affecté·e·s à la formation en 2 ou 3 ans : si vous avez déjà un diplôme équivalent ou supérieur au CAP (niveau 3), votre formation se déroulera en 2 ans et vous n'aurez pas à suivre les cours de matières générales.

Coût de la formation

La formation est intégralement prise en charge par les OPCOs* et il n'y a ni de frais d'inscription ni frais de dossier. L'outillage et le matériel de dessin sera à prendre en charge à la rentrée. Des aides pour vous faire rembourser ce matériel existent (voir fiche Aides et dispositions financières). La Bonne Graine vous accompagne en proposant du matériel choisi par l'équipe.

Comment s'inscrire

Envoyez votre dossier de pré-inscription [complet avec toutes les pièces demandées](#), même si vous n'avez pas encore trouvé votre entreprise. Votre inscription sera terminée et effective lors de la signature d'un contrat d'apprentissage. La pré-inscription permet à votre conseiller·e de vous accompagner pendant vos recherches d'entreprise et pour la mise en place du contrat.

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter Mme Hantai (suzanne.hantai@labonnegraine.org) pour évoquer les possibilités d'aménagements.

**OPCO : organisme français agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle.*

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée permettant de suivre une formation en alternance entre une entreprise et un CFA en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le contrat est signé avec l'entreprise pour la durée de l'intégralité de la formation. La rémunération est calculée en fonction de l'âge et de la convention collective (fiche complète auprès de l'équipe et en ligne). Ce contrat donne donc le statut, les droits et les devoirs d'un·e salarié·e de l'entreprise. Les formations dispensées à La Bonne Graine permettent également d'obtenir la carte d'Étudiant·e des métiers.

Cette formation concerne un public entre 16 et 29 ans révolus.

La limite d'âge ne s'applique pas avec la reconnaissance de travailleur·se handicapé·e.

Des dérogations peuvent aussi s'appliquer avant 16 ans si la scolarité en classe de 3ème a été finalisée.



Examen et diplôme

À l'issue de la formation les apprenti·e·s se présentent aux épreuves pratiques et théoriques de l'examen : il s'agit d'un examen ponctuel. Les épreuves se déroulent en partie à La Bonne Graine et en partie dans d'autres centres du rectorat. Les épreuves se déroulent en fin de dernière année.

Vous pouvez consulter tous les résultats aux examens sur notre site onglet École -> Résultats et statistiques.



Renseignements et contact

Conseiller et conseillère d'éducation

CAP en 2 ans :

Madame Manon Merckling

manon.merckling@labonnegraine.org

CAP en 3 ans :

Monsieur Jorge De Valadares

jorge.devaladares@labonnegraine.org

Et plus d'informations par

téléphone au 01 43 72 22 88 puis 1

Adresse

La Bonne Graine

École d'Ameublement de Paris

200 bis, boulevard Voltaire - 75011 Paris

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h.